REFLETS

morges
VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MAI 2013 – REFLETS N°12

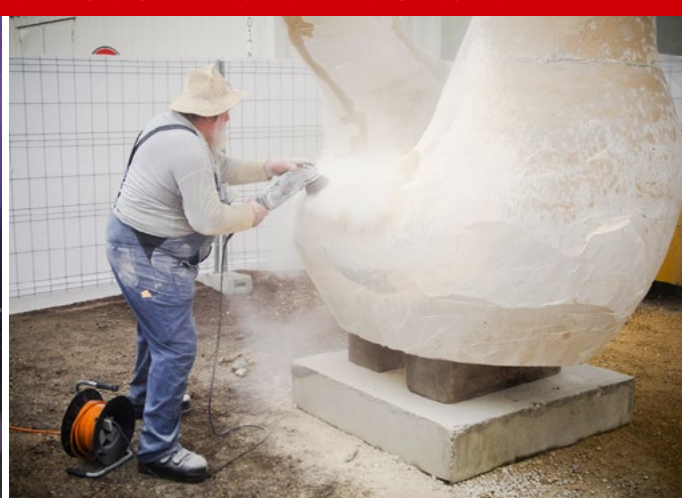

4. Beausobre
un lieu d'accueil
appelé à évoluer

8. Parlement des jeunes
ses projets
prennent forme

6. Giratoire du Petit-Bois
La dernière œuvre
d'Ewald Brigger

2-3. Hôtel de Ville
la première phase s'achève

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MAI 2013 – REFLETS N°12

Editorial

Avec l'arrivée de ce printemps tardif, les Morgiennes et les Morgiens ont découvert le nouveau manteau du Bâtiment administratif de l'Hôtel de Ville. Le coup d'œil est superbe avec ses volets retrouvés et la mise en valeur du grand hall et de ses arcades conçus au début du XIXe siècle. De même, la nouvelle verrière zénithale sur le toit permet une utilisation optimale de l'espace de travail dans les combles et de disposer de surfaces de travail pour l'administration communale.

La Municipalité a pris soin de préserver et valoriser les caractéristiques propres aux deux immeubles. En restituant le grand volume originel du marché de la Grenette, la Municipalité a privilégié une zone d'accueil généreuse ouverte sur la ville. Cet accueil centralisé en relation avec le Forum de l'Hôtel de Ville et son carnotzet permettra une meilleure représentation des activités de la Ville et de la région tout en offrant de multiples services à la population.

Pour la deuxième étape, la place de l'Hôtel-de-Ville sera toujours bien occupée pour les besoins de ce grand chantier. Par bonheur, les traditionnels « Caf'Conc » auront lieu cet été dans le préau du Collège du Bluard. Ils permettront aux commerçants, habitants et touristes de goûter à nouveau aux saveurs de notre terroir chaque fin de semaine de juin à la mi-août, tout cela dans une ambiance de Morges-en-Fête.

Encore un peu de patience et le printemps 2014 verra l'inauguration officielle de l'Hôtel de Ville, ce vestige patrimonial, cher aux Morgiennes et Morgiens.

D'ici là, la Municipalité vous souhaite un bel été.

Denis Pittet, municipal patrimoine

Travaux de rénovation et de transformation du Bâtiment administratif et de l'Hôtel de Ville

Le Bâtiment administratif rénové avec ses volets

Un ensemble emblématique

L'Hôtel de Ville est constitué de deux immeubles reliés entre eux par une cage d'escalier centrale. Le plus ancien, communément appelé « Hôtel de Ville », est un des plus vieux bâtiments administratifs du canton construit en 1515.

Cet immeuble classé a subi de nombreux aménagements jusqu'à l'annexion de l'immeuble voisin de droite sur la Grand-Rue. Sa dernière rénovation de 1945 marque un tournant majeur de son apparence où les façades ont été retaillées en vue d'un embellissement. De nouvelles prises de jour ont également été créées à cette occasion.

Le second bâtiment dit « Bâtiment administratif », plus récent a été construit en 1822, par l'architecte Henri Perregaux pour remplacer l'ancien marché au blé basé initialement dans l'ancien Hôtel de Ville voisin. Sa fonction première était bien celle d'un marché couvert dit « Grenette-Casino ». L'immeuble a été transformé en 1837 pour abriter successivement l'administration du Casino, le Tribunal de district, une bibliothèque puis un bureau de poste en fermant les arcades.

Un projet ambitieux réalisé par étape

Les deux immeubles étant sur-occupés, il a fallu, préalablement au projet, déménager deux services de l'administration afin de permettre une redistribution des surfaces entre les services restants. Les espaces de travail de l'administration ont ainsi été réorganisés dans les différents étages du bâtiment administratif.

Le projet développé a pris soin de préserver le patrimoine de chaque bâtiment. La restitution du volume de l'ancien marché couvert, permet l'aménagement d'un grand hall d'accueil et d'information offrant une meilleure accessibilité à la réception et à certaines prestations. De plus, l'ensemble du bâtiment a été revu pour donner un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. Un Forum complète cet accueil et animera les lieux en mettant en lumière les différentes activités de la Ville.

La logique de la composition du bâti a permis l'organisation des travaux en deux étapes. Le Bureau d'architectes lausannois Jean-Baptiste Ferrari et Associés S.A. a réalisé le projet et dirige les travaux de construction.

L'Hôtel de Ville côté Grand-Rue

La première étape est la plus importante et concerne le bâtiment administratif. Les travaux ont démarré en mars 2012 et se termineront en juillet 2013. Les travaux ont pris quelque retard, dû notamment aux nombreux imprévus concernant les parties anciennes à restaurer.

La deuxième étape moins interventionniste concerne l'Hôtel de Ville. Elle portera sur la réfection de la toiture et de la façade ainsi qu'un rafraîchissement des intérieurs. L'immeuble abritera un Forum, un carnotzet, des salles de conférence et une cafétéria commune.

La fin des travaux est prévue au début 2014.

Un patrimoine révélé

L'espace majestueux de l'ancien marché couvert du rez-de-chaussée reprend ses pleins droits et remplira son rôle de hall d'accueil pour l'ensemble de la population.
L'escalier de l'architecte Perregaux est préservé et conserve son rôle de colonne de distribution principale pour les deux immeubles. L'escalier hélicoïdal de la tour très emblématique est également restauré.

Un caveau voûté de l'Hôtel de Ville, longtemps masqué, est remis en valeur et transformé en carnotzet municipal mis à disposition pour certaines activités de la Ville.
Ce patrimoine ainsi révélé et ouvert au public offrira un espace d'échanges appréciable pour la Ville.

Marc-André Gremion, architecte de la Ville de Morges

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MAI 2013 – REFLETS N°12

L'Hôtel de Ville et sa rénovation : On entre dans la phase 2 !

Après plusieurs mois de travaux, la première phase des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville s'achève. Le Bâtiment administratif – Casino-Grenette – sera officiellement ouvert aux citoyens le 19 août 2013 alors que commencera la suite des travaux dans le bâtiment Hôtel de Ville vieux de 500 ans.

La première phase terminée

La 1re phase des travaux a été la plus importante. Elle a touché le Bâtiment administratif pour une durée d'environ une année.
La 2e étape porte sur l'Hôtel de Ville, qui a été construit en 1515 et a obtenu la note 1 – monument d'importance nationale – au recensement architectural depuis 1976. La durée des travaux représente une demi-année environ.
Les bâtiments doivent être rénovés pour être mis aux standards actuels y compris en matière de performances énergétiques. En effet, ces bâtiments présentent des insuffisances liées à la sécurité, à l'exploitation, à l'isolation et au confort du public.

Quel service déménage et quand ?

Pour la 2e étape de la rénovation de l'Hôtel de Ville, le Greffe municipal et le Service des finances ainsi que les services internes, informatique et SITECOM, retourneront dans le Bâtiment administratif. De plus, les salles de la Municipalité, des Pas perdus, des mariages et de conférence, inaccessibles pendant la deuxième phase seront relocalisées temporairement dans les locaux du Bâtiment administratif.
La Direction de l'aménagement du territoire et développement durable restera quant à elle dans le Collège des Jardins et sera rejointe par le Service du personnel qui en occupera le rez-de-chaussée jusqu'au terme des travaux (début 2014).

Plus précisément, voici la liste des services de l'administration qui vont déménager dès la fin août et les nouvelles prestations proposées :

La réception du hall de l'Hôtel de Ville

Remis en valeur, le grand hall du bâtiment administratif accueillera un nouvel espace de réception avec :

- une zone d'accueil plus généreuse et plus d'interactions avec le public ;
- un guichet qui proposera une plus large palette de services : achat de cartes journalières CFF et CGN, billets MBC et Publibike (Vélopass) ;
- la délivrance de ces prestations sera partagée avec l'Office du tourisme.

Plan de situation du Bâtiment administratif durant la phase 2

Le Greffe municipal

Il se situera à nouveau au 1er étage du Bâtiment administratif. Le Greffe municipal regroupe différents services administratifs et transversaux qui contribuent à faciliter la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité. Les prestations suivantes sont disponibles au Greffe municipal :

- acte ou certificat de mœurs ;
- matériel de vote ;
- demande de naturalisation suisse ;
- copie certifiée conforme.

Service des finances, contrôle de gestion et assurances

Le Service des finances, assurances et contrôle de gestion rejoindra les combles du bâtiment administratif en septembre. Il assume notamment l'inscription de votre chien (dans les 15 jours suivant l'acquisition de l'animal).

Aménagement du territoire et développement durable

Le Service d'aménagement du territoire et développement durable reste dans le Collège des Jardins pour la 2e étape et réintégrera le Bâtiment administratif à la toute fin des travaux.

En charge du développement urbain de la ville, la Direction de l'aménagement du territoire réalise ou pilote les différents plans d'aménagement de quartiers, d'espaces publics et de mobilité ainsi que les grands projets tel le Centre aquatique.

Il lui revient également d'analyser et d'octroyer les permis de construire. Les prestations offertes par le service :

- conseils et renseignements sur les possibilités de construire et les projets en cours ;
- mises à l'enquête publique ;
- autorisations de construire ;
- enseignes.

En bref

Salles des mariages
La salle des mariages sera déplacée, pendant la deuxième étape, au 2e étage du Bâtiment administratif. Les photos pourront se faire sur la place de l'Hôtel-de-Ville, devant ce bâtiment.

Place de l'Hôtel-de-Ville
Le nouveau chantier sera complètement fermé au public et sécurisé avec des barrières d'une hauteur de 2 mètres. Le chantier s'étendra depuis la Tourelle et empiètera en partie la place de l'Hôtel-de-Ville et la Grand-Rue.

La place de l'Hôtel-de-Ville devant le Bâtiment administratif est restituée au public.

Boîte aux lettres votation
Elle retourne sur la place de l'Hôtel-de-Ville dès le 19 août.

Horaires de l'administration inchangés
du lundi au vendredi
8 h-11 h 30 / 14 h-16 h
ou sur rendez-vous

Plus d'informations sur www.morges.ch

Services	Où ?	Quand ?	Coordonnées
Greffe municipal	Place de l'Hôtel-de-Ville 1 C. P. 272 – 1110 Morges 1	Dès le 19 août	Tél. 021 804 96 40 greffe@morges.ch
Finances, assurances & contrôle de gestion	Place de l'Hôtel-de-Ville 1 C. P. 272 – 1110 Morges 1	Dès le 15 octobre	Tél. 021 804 96 20 finances@morges.ch
Aménagement du territoire & développement durable	Rue des Fossés 16 C. P. 272 – 1110 Morges 1	Jusqu'en janvier 2014	Tél. 021 804 96 70 urbanisme@morges.ch

Giancarlo Stella, secrétaire municipal
Véronique Chaignat, chargée de communication

LE LIVRE SUR LES QUAIS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Pour sa quatrième édition, le Livre sur les quais recherche des bénévoles afin de constituer son staff de 150 personnes. La réussite et la renommée de ce salon des auteurs reposent en partie sur l'engagement de bénévoles.
Vous êtes motivé à côtoyer vos auteurs favoris et les auteurs connus, rencontrer un public passionné, participer à la convivialité du salon et travailler avec une équipe dynamique ? Vous êtes disponible au moins une journée entre le mercredi 4 et le dimanche 8 septembre ?
N'hésitez pas à faire part de votre intérêt à : **benevoles@lelivresurlesquais.ch** ou à vous rendre à la séance d'information des bénévoles le **jeudi 20 juin 2013 à 19h30** au Grenier bernois, Place du Casino 1.

Les repas des bénévoles sont pris en charge et une remise de 15% est offerte sur l'achat des livres.
Toutes les informations sur la manifestation : www.lelivresurlesquais.ch

Le livre sur les quais

Repas servi aux participants de Morges bouge 2013

Beausobre : Théâtre et foyers
lieu d'accueil appelé à évoluer

D'une capacité de 850 places (modulable à 450), le Théâtre de Beausobre offre avec sa scène de qualité et son équipement technique de haut niveau un cadre privilégié pour l'accueil de nombreuses manifestations. Attenant au Théâtre, le Foyer divisible en plusieurs salles peut recevoir jusqu'à 700 personnes. Cet espace, entièrement modulable et équipé d'un office et d'une grande cuisine, permet d'accueillir des assemblées, séminaires, congrès, conférences et diverses soirées privées et peut être utilisé simultanément avec le théâtre.

Un lieu d'événements

Qui ne connaît pas le Théâtre de Beausobre et sa saison théâtrale variée et de qualité. Ce lieu de divertissement permet à Morges de rayonner bien au-delà de sa région. Ce que beaucoup de gens ignorent est que ce Théâtre ainsi que son Foyer sont, hormis sa programmation saisonnale, mis à disposition des écoles, des sociétés locales morgiennes et servent à une multitude d'activités reconnues par la Commune telles que congrès médicaux, divers festivals, soirées caritatives ou encore événements privés pour diverses entreprises.

Des manifestations qui comptent

Ainsi le Théâtre a servi ces derniers mois de lieu d'accueil pour les soirées annuelles des sociétés locales comme **La Récréation, Les Mouettes, la Fondation Résonnance, la Paroisse Catholique** ou encore pour **le 50e anniversaire du Relais** qui a organisé pour l'occasion un concert avec le roi du slam, Grand Corps Malade.
De plus, Beausobre a mis à disposition ses salles entre autres pour

- le Forum de l'Economie de La Côte ;
- le SISCUM Région Morges pour des cours et le rapport des sapeurs-pompiers ;
- la Municipalité de Morges pour une conférence sur la mobilité ;
- la Réception officielle en l'honneur de la nouvelle conseillère d'Etat Mme Nuria Gorrite ;
- la Fondation Perceval avec un concert d'Alain Morisod ;
- le Livre sur les quais ;
- les établissements scolaires de Beausobre, de Morges-Ouest et de Morges-Est avec des projections, le Chœur des Jeunes, les concours, des conférences aux parents, des spectacles, le Palmarès, des concerts et les promotions.

Depuis sa construction, l'activité théâtrale avec ses exigences artistiques, administratives et techniques n'a cessé d'augmenter et il a fallu progressivement créer les conditions de gestion et les améliorations techniques nécessaires. Cependant, le Foyer a très peu évolué et nécessite, aujourd'hui, d'être revu complètement pour continuer à offrir un lieu d'accueil performant. La réflexion a été amorcée et un projet devrait être présenté prochainement au Conseil communal.

Les personnes qui souhaitent réserver les foyers peuvent s'adresser à Mme Martine Engler au Théâtre de Beausobre soit par tél. 021 804 15 71 ou soit par mail à **mengler@beausobre.ch**. Toutes les informations relatives à la location du Théâtre et/ou foyers de Beausobre sont disponibles sur **www.morges.ch/guichet virtuel/location**

Gabrielle Nassisi, responsable Communication
Théâtre de Beausobre

Eveil à l'art
les écoliers morgiens à la découverte des arts vivants

« Un champ, si fertile soit-il, ne peut être productif sans culture, et c'est la même chose pour l'humain sans enseignement » (Cicéron).

Les jeunes sont le public de demain. Ce sont également les futurs créateurs, interprètes, critiques et consommateurs d'art. C'est pourquoi il est si important de mettre l'accent sur leur éducation et leur enrichissement culturel dès le plus jeune âge.

Collaboration entre le Théâtre de Beausobre et les écoles de Morges

Partant de cette réflexion, le Théâtre de Beausobre, en collaboration avec les écoles de Morges, organise pour la seconde fois Eveil à l'art, un événement culturel dont le but est de donner un aperçu des arts de la scène aux élèves de 5e année (environ 250 enfants âgés de 10 ans) en leur proposant plusieurs ateliers répartis sur 4 demi-journées – du 18 au 20 juin – ainsi qu'un spectacle présenté au Théâtre de Beausobre.
Au cours de ces trois jours et dans différents lieux répartis dans l'enceinte de Beausobre, les élèves vont participer à divers ateliers leur permettant de découvrir les métiers de la scène et s'initier aux disciplines de base liées aux arts vivants. Le but final d'une telle opération est, à long terme, de donner à ce jeune public, le goût et le respect du spectacle.

A la découverte des métiers du spectacle

Le premier jour, ces enfants vont actionner les manettes d'une régie son, d'une régie lumière, découvrir le travail d'un metteur en scène et s'amuser avec des maquilleuses de théâtre professionnelles ; certains volontaires pourront même servir de cobayes et exhiber divers grimages.
Le second jour, ils assisteront à un spectacle où ils pourront observer avec un œil plus aguerri et critique, tout le travail technique lié à la lumière, au son, aux effets spéciaux et le jeu des comédiens.
Cette année, c'est un magnifique spectacle, découvert au festival d'Avignon, qui fera le bonheur des enfants : **Rien et m'aime trop** de Loïc Bartolini et Jeanne Chartier ; une aventure fantasmagorique où Roméo et Juliette se cherchent au pays des merveilles… Ce spectacle réunit effets spéciaux, tours de magie et une mise en scène ingénieuse rythmée par des jeux de lumière et de mime. Un mélange entre comédie romantique, comédie musicale, conte fantastique et pièce de théâtre.
Enfin, pour terminer cette aventure, les élèves seront invités, le dernier jour, à trois ateliers plus ludiques où ils pourront être plus acteurs qu'observateurs, à savoir du cirque, de la danse et du théâtre.

Plusieurs écoles d'arts vivants participent au projet

Ajoutons que ces ateliers sont animés par des professionnels de la région dont notamment l'équipe technique du Théâtre de Beausobre, l'Ecole de danse de La Côte, l'Ecole de cirque Coquino et l'Ecole de théâtre Acte.
Espérons qu'à la fin de ce petit voyage au centre des arts vivants, ces artistes en herbe partiront avec pleins de paillettes et de rêves dans les yeux. Plus sérieusement, cet événement est également un bon moyen de nouer une collaboration étroite et durable avec les écoles dans un but commun d'éducation culturelle et artistique.

Pascale Meyer, assistante de direction
Théâtre de Beausobre

CAF'CONC AU COLLÈGE DU BLUARD

Après une année d'interruption due aux travaux de l'Hôtel de Ville, les Cafés Concerts, dits « Caf'Conc » reprendront dès le 28 juin 2013. Les travaux ne permettant toujours pas de profiter de la place de l'Hôtel-de-Ville, ceux-ci se délocaliseront dans un nouveau cadre : la cour du Collège du Bluard. Profitant ainsi d'une magnifique vue sur le lac, ainsi que d'une cour ombragée pour les vendredis estivaux, les Caf'Conc reprennent le concept qui a fait leur force : **chaque vendredi, du 28 juin au 30 août 2013, de 17h à 21h,** le public aura l'occasion de profiter, en musique live, d'un verre de vin d'un vigneron de la région, le tout servi par une société locale.

Le Chœur Pro Classica

Faire partie d'un chœur, **une activité nationale !**

16 %, c'est la proportion de la population suisse, selon une étude de l'Office fédéral de la statistique de 2008, qui chante régulièrement. Les Alémaniques poussent plus volontiers la chansonnette que les Romands et les Italophones, et les femmes plus que les hommes. Et à Morges, qu'en est-il ?

Sept chœurs

Pas moins de sept chœurs existent à Morges. Afin de mieux cerner les motivations de leurs adhérents, nous avons interrogé les présidents de trois d'entre eux.
Tous ont les mêmes préoccupations : le vieillissement de leurs membres, le manque lancinant de voix masculines. Mais au-delà de ces considérations, une passion commune ressort. Même si la charge de président semble parfois un peu lourde, chacun parle avec une joie et un enthousiasme non dissimulés de cette activité. Tous relèvent les merveilleux liens que crée une activité telle que l'art choral. C'est pour chacun l'occasion d'un partage, d'activités communes avec des amis.

Les Mouettes

Créé en 1940 par Mme Lydia Opienska-Barblan, « Les Mouettes » a d'abord été un chœur pour voix de dames. En 1974, il fait appel aux hommes pour former le chœur mixte. Aujourd'hui, sous la direction de Mme Marie Reymond-Bouquin, le chœur « Les Mouettes » interprète des pièces de différents styles. Fort d'une quarantaine de chanteurs, il est présidé par M. Claude Gendroz. Ancien président du Conseil communal de la Ville de Morges, c'est dans le cadre d'un banquet organisé durant la Fête cantonale des chanteurs vaudois en 1997 à Echallens qu'il a été séduit par l'enthousiasme des membres du chœur « Les Mouettes ». Il a décidé alors de faire partie de cette belle famille. Mais « Les Mouettes », c'est également un groupe de danse et un chœur d'enfants, pilotés par un comité commun.
Fiche technique :
Répétitions les lundis de 20 h à 22 h
Répertoire : populaire, classique, baroque, romantique, œuvres de compositeurs contemporains.
Soirée : 9 novembre 2013
Contact : M. Claude Gendroz au 079 412 27 49
Plus d'informations sur www.les-mouettes.ch

La Récréation

C'est en 1929 qu'est fondée « La Récréation ». Durant 20 ans, il s'agissait d'un chœur d'hommes. En 1949, « La Récréation » inaugure son drapeau, parrainé par le Chœur de dames et l'Union Instrumentale. Elle offre au public l'œuvre de C. Boller et M. Budry « Pays du Lac », pour chœur et orchestre. Ce fut l'occasion de créer le chœur mixte. Il est actuellement dirigé par M. Alain Devalloné, directeur, et M. Pascal Germann, sous-directeur. Son président, M. Alain Tzaud, fait partie de ce chœur depuis 1980. C'est pour recréer des contacts avec ses amis morgiens que, en famille, il a intégré cette formation.
Le chœur d'enfants, P'tite Récré, a été constitué en 1956 ; il est actuellement dirigé par Timothée Bonomo.
Fiche technique :
Répétitions les jeudis de 20 h à 22 h
Répertoire : Contemporain, chants écrits pour chœurs, harmonisé, religieux.
Spectacle : Ont présenté, avec 5 autres chœurs, Ivan le Terrible.
Contact : M. Alain Tzaud au 079 916 79 57
Plus d'informations sur www.recremorges.org

Pro Classica

Une des plus anciennes chorales classiques de la région, le Chœur Pro Classica a été créé en 1991. Il a donné son premier concert en 1970 sous le nom de « Chœur Mixte de Morges » et a pris le nom de « Pro Classica » en 1995, à l'occasion de ses vingt-cinq ans. Sous la direction de M. Michel Dumonthay, il est présidé par M. Jean-Luc Monney depuis 2005. Ce sont ses liens d'amitié avec l'une des membres qui l'ont encouragé à entrer dans ce chœur pour y préparer le Requiem de Verdi en 2003.
Fiche technique :
Répétitions les jeudis de 20 h à 22 h
Répertoire : Œuvres d'oratorio et contemporaines.
Soirées : 23-24 novembre 2013 : Œuvres de Benjamin Britten et de Schubert
Contact : M. Jean-Luc Monney au 079 413 39 37
Plus d'informations sur www.proclassica.ch

Le Chœur Takapatam

Fiche technique : Répétitions les mercredis de 19h15 à 20h45
Répertoire : chants du monde, du Moyen Age à nos jours
Contact : Olga Giner au 022 556 70 35

Plus d'informations sur www.coursdemusiqueetchantchoral.com
Plus d'informations sur www.morges.ch/fr/vivre-a-morges/culture

Arielle Porret, assistante de direction Jeunesse, sécurité sociale et logement

Appel aux chanteuses et chanteurs

Des choristes sont cherchés pour renforcer **le Chœur du 1er Août** dirigé par M. Romain Mayor.
Des répétitions générales auront lieu les **lu 29 et ma 30 juillet 2013 à 20 h,** à l'Ancien Stand, au Parc des Sports. La Municipalité remercie d'ores et déjà chaleureusement celles et ceux qui se mettront à disposition pour agrémenter la Fête nationale.

Agenda

Voilà l'été ! Faites le plein d'activités, il y en a pour tous les goûts !

Orchestre de Chambre de Morges
Samedi 8 juin 2013, 20h
Après plusieurs années d'existence, l'Orchestre de Chambre de Morges va cesser ses activités. A cette occasion, l'OCM organisera un grand concert gratuit au Temple de Morges le samedi 8 juin 2013, suivi d'un verre de l'amitié aux caves de Couvaloup.

Championnats romands de natation
Vendredi 14 au dimanche 16 juin 2013
Ce ne sont pas moins de 360 nageurs qui s'affronteront, à la piscine du Parc, durant ces trois jours. Le bassin olympique sera fermé pour permettre le bon déroulement des courses mais le bassin non-nageur restera ouvert gratuitement au public.
Renseignements : www.morges-natation.ch

Fête de la musique
Samedi 22 juin 2013, de 11h à 24h
De nombreux groupes joueront alternativement sur les deux scènes, abritées sous cantines.
Différents styles de musique seront représentés : pop, rock, blues, gospel, rap, jazz, flamenco… Les concerts sont gratuits, offerts par les musiciens.
Une buvette avec restauration sera à disposition.
Renseignements : www.morges.ch/musique

Diabolo Festival
Samedi 22 et dimanche 23 juin 2013
Ce festival culturel pour enfants de 2 à 10 ans, aura lieu à Beausobre. Au menu : une dizaine de spectacles, déclinés en une quarantaine de représentations, ainsi que de nombreux ateliers et animations, pour vivre en famille une parenthèse culturelle enchantée.
Horaires : sa 10h-18h, di 10h-17h
Renseignements et tarifs : www.diabolofestival.ch

Gospel Air Festival
Samedi 29 et dimanche 30 juin 2013
Pour fêter dignement son 10e anniversaire, Gospel Air se retrouvera à Morges en 2013 ! Chant en plein air pendant la journée du samedi où chaque groupe se produira à deux ou trois reprises, spectacle de gala le samedi soir au Théâtre de Beausobre, concert final gratuit à l'église de Morges, le dimanche après-midi.
Renseignements : www.gospelair.com

Nabucco, opéra en plein air
Dimanche 7 juillet 2013, 19h
Cet opéra sera donné en plein air au Château de Morges. Des solistes internationaux et plus de 100 acteurs avec des costumes hauts en couleur présenteront cette œuvre de Giuseppe Verdi.
Tarifs et réservations : ticketcorner.ch

Fête nationale
Jeudi 1er août 2013
Dès 13h50 petit train gratuit ; dès 17h manège, château gonflable, maquillage. 19h30 partie officielle au Parc de l'Indépendance (pluie: temple). 21h15 cortège aux flambeaux. 21h45 Feu devant le débarcadère. 22h feu d'artifice sur le lac. Musique : Pl. Navigation: Sahsaal 20h30 (chanson française) ; Mary's private eyes 22h15 (rock) ; Hughe Puppies 23h30 (ska-rock). Pl. Port: 20h bal musette avec Duo Jack. Restauration.

Fête du Vieux Port
Vendredi 16 août 2013, 17h
Cette fête annuelle aura lieu au Sauvetage de Morges. Restauration, musique vous seront proposés dans une ambiance conviviale.

La 18e randonnée de La Côte à vélo
Samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2013
Pour profiter encore des belles journées d'été et découvrir la région, le Cyclophile morgien vous propose 5 tracés pour cette randonnée à vélo ouverte aux petits comme aux grands.
Renseignements et inscriptions sur www.cyclophilemorgien.com

Toutes les manifestations sur www.morges.ch

MESSAGE DE POLICE

Amateurs de la petite reine, protégez-vous !
Avec les beaux jours enfin là, quoi de plus agréable que d'enfourcher son vélo et d'aller faire une balade en famille au bord du lac ou dans le vignoble. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, le port du casque est fortement conseillé. En effet, en cas de chute, votre tête sera protégée et cela vous garantira un dommage de moindre importance. Il faut également penser à vos enfants qui ne rechigneront pas à en mettre un si les parents donnent l'exemple.
N'oubliez pas non plus de l'ajuster correctement car un casque mal adapté n'a aucun effet de protection. Pour cela, joignez vos deux doigts et placez-les entre le casque et le dessus de votre nez puis serrez bien la lanière. Comme cela vous êtes parés pour partir à la découverte de nos magnifiques paysages.
Plus d'informations sur www.bpa.ch

Olivier Bohren, Police Région Morges

Ewald Brigger termine sa sculpture

Une œuvre du sculpteur **Ewald Brigger** marque l'entrée de la Ville !

Depuis quelques jours, l'entrée Ouest de Morges a une nouvelle physionomie. Le nouveau giratoire du Petit-Bois est décoré en son centre par l'œuvre « Les Cygnes » réalisée par Ewald Brigger.

Comme un bijou posé dans son écrin, la magnifique sculpture du célèbre artiste morgien a pris place au milieu du giratoire du Petit-Bois, qui marque l'entrée ouest de la Ville en venant de Saint-Prex.
De nature abstraite, cette sculpture symbolise un couple de cygnes qui s'enlace dans un mouvement qui évoque l'harmonie, la paix et l'amour. Elle rappelle également l'attachement au lac de notre belle et paisible région.

6 mois de labeur à Laufon pour voir apparaître les contours de l'œuvre

Cette œuvre a été taillée dans du calcaire jaune extrait d'une carrière située près de Laufon. Quatre blocs de cette noble matière ont été nécessaires pour assembler et composer cet ensemble de 11 tonnes. Les premiers contours de la statue ont été sculptés directement sur place par Ewald Brigger. Celui que l'on surnomme Michelangelo a fait les allers-retours avec la bourgade du Canton de Bâle-Campagne chaque semaine. Après plus de 6 mois de dur labeur, la statue naissante a été acheminée à Morges à proximité du giratoire du Petit-Bois, afin que l'artiste puisse épurer ses contours et lui donner sa forme finale, ceci en attendant la dernière étape qui est son installation définitive au milieu du giratoire. Lorsque l'on passe par là, il est impossible de ne pas remarquer ce symbole qui, désormais, est posé fièrement sur son socle.

Un point final avant la retraite de l'artiste

Pour Ewald Brigger, qui est également l'initiateur du Symposium de sculpture de Morges, cette œuvre revêt une importance toute particulière car elle sera sa dernière grande réalisation avant de prendre sa retraite.

Eric Hostettler, responsable de la Voirie

Symposium International de Sculpture

Durant 12 jours, du 5 au 16 juin 2013, les spectateurs auront l'occasion de voir des sculpteurs de tous horizons en action dans les Jardins du Château de Morges.

Depuis 1992, tous les deux ans, Morges accueille le plus grand symposium de sculpture d'Europe. Une quarantaine de sculpteurs du monde entier (issus de tous les continents : Brésil, Burkina Faso, Etats-Unis, Philippines, Cuba, Russie, etc.) se retrouvent dans les Jardins du Château.

Durant les 12 jours de la manifestation, les sculpteurs donneront progressivement forme à une œuvre d'art, à partir d'un bloc de pierre ou de bois. Le public aura l'occasion de venir observer de près les différentes techniques de sculpture, dans ce magnifique cadre, ou encore de découvrir une exposition dans la cour intérieure du Château. Le travail des sculpteurs est entièrement fait à la main, permettant ainsi au public de saisir toute la finesse de leur travail.

Un des blocs de calcaire jaune utilisés pour la sculpture Les Cygnes

A l'issue du Symposium, le public votera pour attribuer son prix du public, et les personnes intéressées pourront acquérir les sculptures qui auront été façonnées sous leurs yeux.

Deux événements particuliers viendront ponctuer cette 11e édition :

- Un atelier de sculpture pour enfants dès 7 ans permettra de s'initier à la pratique de cet art durant une séance haute en émotions artistiques.
  Informations pratiques : le mercredi 12 juin 2013 de 14h à 15h30, inscriptions obligatoires au 021 801 32 33, prix : CHF 6.–.
- Un événement « Draw and Drink », où le public est invité à dessiner, tout en buvant un verre dans une ambiance conviviale, en s'inspirant, ou non, du travail des sculpteurs.
  Informations pratiques le vendredi 14 juin 2013 dès 19h30, ouvert à tous et sans inscription.

Le Symposium en bref
Du 5 au 16 juin 2013, dans les Jardins du Château de Morges, de 8h à 18h.
Nocturnes le mardi 11 et le vendredi 7 jusqu'à 21h.

Plus d'informations sur www.symposiumsculpture.ch

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle, sportive et associative

ECO-GESTES

L'énergie solaire est gratuite, dépourvue d'émissions de CO_2 et inépuisable. Si vous devez remplacer votre système de chauffage ou votre chauffe-eau, songez aux panneaux solaires thermiques. Cette installation vous permettra de réduire vos coûts liés à la consommation d'énergie. Pour un ménage, une installation de 4 à 6 m² permet de produire jusqu'à 70 % de l'eau chaude sanitaire. De plus, vous pouvez bénéficier de **subventions cumulables** auprès du Canton et de la Commune.
Vous pouvez également augmenter votre autonomie énergétique en posant des panneaux photovoltaïques : ils vous permettront de produire une partie ou la totalité de votre électricité, selon la surface de l'installation. La Commune vous soutiendra également.

Plus d'informations sur www.vd.ch/fr/themes/environnement/energie/subventions/ et www.morges.ch/fonds-energie

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MAI 2013 – REFLETS N°12

L'administration à votre service

Les Espaces publics entretiennent et décorent la Ville tout au long de l'année

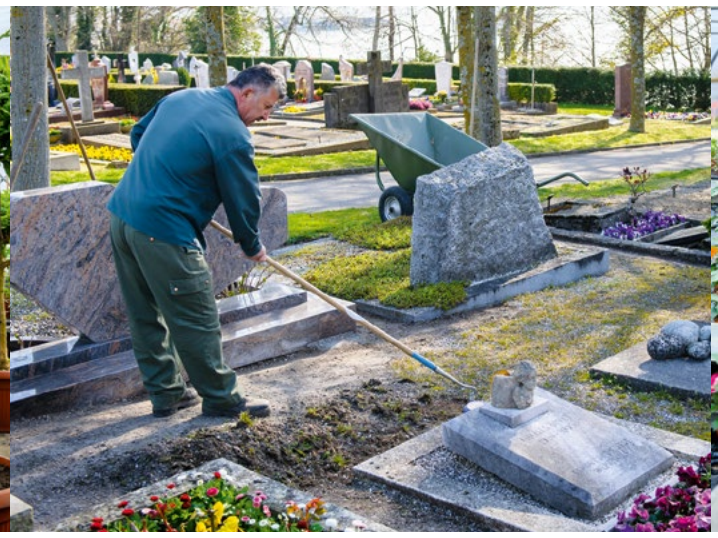

Stanley Mathey, responsable de l'Office des espaces publics

Composé de 19 collaborateurs et 6 apprentis, l'Office des espaces publics a pour tâche et responsabilité l'entretien et la gestion des espaces verts, du patrimoine arboricole, des places de jeux et des installations sportives. Il exploite son propre établissement horticole et assure la gestion complète du cimetière.

L'Office entretient plus de 23 hectares d'espaces verts – facettes en partant des gazons pour aller jusqu'aux arbres en passant par les places de jeux et les décorations florales – dans

un souci permanent d'écologie et d'économie tout en soignant une étiquette de ville fleurie et touristique.

Les zones vertes sont réparties en trois types d'entretien

Tout d'abord les gazons sportifs – Parc des Sports, le terrain de Beausobre, la piscine et, dans une moindre mesure, le terrain de La Longeraie – ayant une utilisation intensive nécessitant des soins réguliers : arrosage, apport raisonné d'engrais et travail mécanique ponctuel.
Quant aux gazons des parcs, des écoles et des quais, ils sont uniquement tondus régulièrement et pour une partie des quais également arrosés.
Enfin, un traitement de type prairie est réservé à certains endroits de la ville comme sur une partie des sites de Beausobre, Vertou ou au cimetière. A ce niveau, la première fauche a lieu début juillet et ensuite une à deux fauches d'ici la fin de l'année.
Dans les deux premiers cas, la Ville de Morges pratique la tonte par mulching depuis plus de 15 ans. Cette technique éprouvée consiste à ne pas ramasser l'herbe tondue, afin d'éviter le traitement des déchets de tonte. Un autre avantage de ce système est la diminution des apports d'engrais.

Décorations florales

Morges a une image fleurie et la Fête de la Tulipe y est certainement pour quelque chose. Cependant la floraison de la ville ne s'arrête pas à celle éphémère des tulipes mais également aux diverses plantations saisonnières des quais ou du giratoire d'En Bonjean, par les chrysanthèmes de l'Hôtel de Ville, les mâts fleuris de la rue Louis-de-Savoie, de la place de la gare ou le débarcadère.
L'entretien et la taille de près de 9 kilomètres de haie occupent une bonne partie de l'été des collaborateurs des espaces publics et en hiver, c'est plus de 3000 arbres répartis sur les différents sites avec plus de 140 espèces répertoriées qui passent entre les mains des paysagistes et aide-jardiniers à un intervalle plus ou moins réguliers.

Arrosage

De l'eau, de l'eau, de l'eau… Non, les espaces publics consomment peu d'eau potable car, depuis 1992, la Ville de Morges possède un réseau d'eau d'arrosage sur tout le littoral de la commune. Ainsi toute l'eau utilisée du Parc de Vertou au Parc des Sports provient directement du lac sans un quelconque traitement.
Ce réseau est divisé en deux secteurs. Le premier, alimenté par une station de pompage à l'embouchure de la Morges, comprend le Parc de l'Indépendance, le Parc des Sports et la piscine. Depuis 2004, l'alimentation nécessaire au remplissage des bassins de la piscine, ainsi que la régénération de l'eau pour la baignade est également fournie par ce réseau.
Le second, alimenté par une station de pompage située au Parc de Vertou, est utilisé pour la totalité des quais.
De plus, toute l'eau nécessaire à la production des plantes et à l'arrosage du cimetière provient également d'une troisième station de pompage indépendante, mais qui puise également directement l'eau au lac sans autre traitement.
Ainsi du mois d'avril au mois de novembre, pratiquement la totalité de l'eau utilisée par l'Office des espaces publics provient du lac sans aucun traitement, et non pas des sources du Morand.

L'Etablissement horticole

Situé à l'extrémité Ouest de la commune, l'Etablissement horticole de la Ville de Morges est un lieu peu connu des Morgiens. C'est d'ici que proviennent la totalité des plantes et autres fleurs permettant de décorer la ville, l'administration ou parfois le théâtre ou autres manifestations morgiennes. D'une superficie d'environ 7500 m² (légèrement plus qu'un terrain de football) l'établissement horticole forme également des apprentis horticulteurs floriculteurs.
Chaque année plus de 120 000 plantes sont semées, bouturées, cultivées, afin de fournir la marchandise nécessaire pour les massifs se trouvant en ville ou sur le giratoire de Bonjean. L'établissement approvisionne également quelques communes avoisinantes et le cimetière.
La particularité du site est d'avoir toujours pratiquement une saison d'avance. En effet, sitôt les pensées ayant libéré la place dans les serres, celle-ci est occupée par les géraniums, bégonias, lantanas ou tagettes pour les prochaines plantations. Enfin les divers chrysanthèmes ponctuent l'année.

Le cimetière, un lieu étonnamment « vivant »

Situé au bord du lac, comme dans beaucoup de communes, le cimetière de Morges a une situation privilégiée. Le calme apparent qui s'y trouve cache un perpétuel mouvement comme les vagues voisines.
En effet, avec quelques 2000 inhumations, c'est près d'une centaine de services qui ont lieu chaque année.
Le cimetière est divisé en plusieurs secteurs recevant des inhumations de corps, des cendres, ou encore certaines zones affectées aux concessions. Vous y trouvez également deux jardins du souvenir, décorés en permanence par l'Office des espaces publics. Tous les 2 à 3 ans, un secteur est désaffecté et laisse la place pendant quelques années à un terrain libre. Ces zones de repos sont ensemencées en prairie fleurie.
Le service propose des abonnements d'entretien des tombes tout au long de l'année avec la possibilité de commander diverses décorations comme à la Toussaint. Ainsi, ce sont plus de 800 tombes qui sont fleuries deux fois par année avec une pose de sapin pour l'hiver. De plus, les visiteurs peuvent aussi acheter des plantes ou décorations pour les tombes.

Les espaces publics en chiffres :
- 222 000 m² de gazon tondus régulièrement
- 24 000 m² de prairie
- 8700 mètres de haie taillée chaque année
- 3000 arbres et plus de 140 espèces répertoriées
- 10 places de jeux, 2 terrains multisports et 1 skate parc
- 150 bancs publics
- 120 000 plantes produites
- 800 tombes à entretenir

Stanley Mathey, responsable de l'Office des espaces publics

Impressum:
Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles: Véronique Chaignat
Crédit images: Olivier Bohren, Bureau d'architectes Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA
Mariela Jolidon, Alain Jaccard
Graphisme: Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression: Papier recyclé Cyclus Print, PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10'000 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution: CHF 1.–/ex.

Information concernant le papier sur lequel le journal Reflets est imprimé

Le « Cyclus Print » est constitué à 100 % de vieux papier d'imprimerie et de bureau. Il est couché afin d'améliorer l'opacité, la qualité de la reproduction et de limiter la consommation d'encre. Ce papier bénéficie de la reconnaissance internationale et est certifié « Ange bleu » valable uniquement pour les papiers 100 % recyclés.

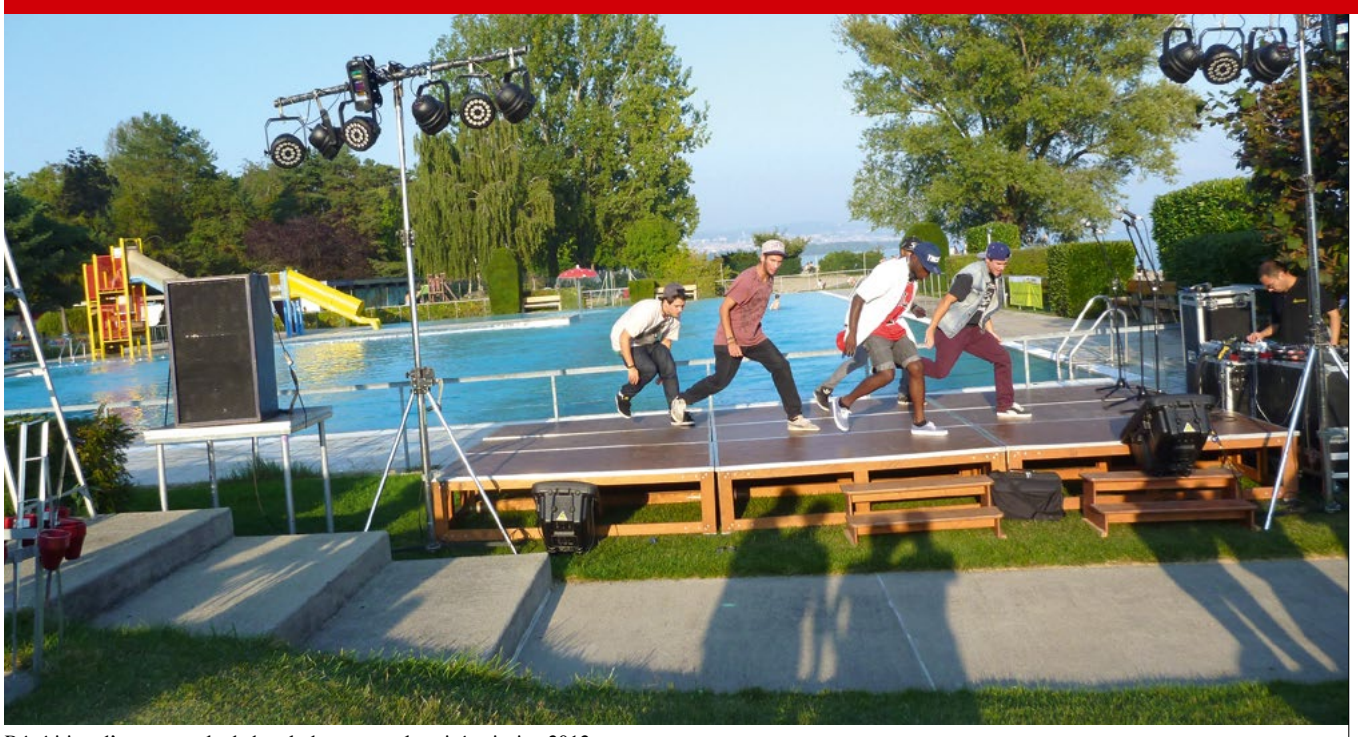

Répétition d'un spectacle de break dance pour la soirée piscine 2012

Parlement des jeunes

Les jeunes Morgiens s'organisent pour créer des manifestations qui leur sont dédiées et faire passer leur projet auprès de la Municipalité.

Interview de Mariela Jolidon, Présidente du Parlement des jeunes, entrée en fonctions en janvier 2013.

Pour quelles raisons vous êtes-vous engagée dans ce parlement ?

Il y a environ une année et demie, nous avons reçu une lettre de la Municipalité. Cela concernait la création d'un parlement des jeunes. De nature curieuse, cette idée de faire entendre la voix des jeunes m'a tout de suite plu. A la création du bureau, j'ai été élue secrétaire. J'ai rédigé les ordres du jour et les procès-verbaux pendant plus ou moins une année. En décembre 2012, j'ai été élue présidente à l'unanimité.
La possibilité de soumettre des projets m'attire bien plus que la politique. Je trouvais positif le fait d'établir des activités à Morges et pour les habitants de la ville, et alentours. Au Parlement des jeunes de Morges, nous ne débattons ni de parti ni de politique. Nous voulons établir des activités positives pour les jeunes et pour leurs familles, et également démontrer que la jeunesse peut s'appliquer et suivre ses buts jusqu'au bout.

Comment fonctionne le parlement ?

Une trentaine de parlementaires s'investissent bénévolement, lors d'une plénière tous les trois mois. Le Parlement comprend principalement une assemblée, un bureau et des commissions. Le délégué à la jeunesse dispose d'une voix consultative. Le Parlement est ouvert aux jeunes depuis l'école secondaire jusqu'à l'âge de 22 ans.
Le bureau est constitué d'une présidente, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un membre actif. Le Parlement des jeunes a pour buts :

- d'offrir aux jeunes un forum pour débattre des questions qui les concernent, en particulier en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ;
- d'organiser toute manifestation pouvant intéresser les jeunes ;
- de permettre aux jeunes de réaliser des projets approuvés par leur Parlement, dans les limites financières à disposition chaque année ;
- de faire part de leurs aspirations aux autorités communales ;
- d'échanger régulièrement avec les autorités communales de manière que celles-ci restent ouvertes aux préoccupations de la jeunesse.

Le Parlement des jeunes de Morges reste avant tout une Commission consultative de la Municipalité de Morges.

Il y a une année, nous avons eu un contact avec le Conseil des jeunes du Canton de Vaud, et l'ancien président et moi avons eu la chance d'assister à une de ses réunions.

Quelles sont vos relations avec la Municipalité et le Conseil communal ? Devez-vous soumettre vos propositions à la Municipalité ? Avez-vous des relais politiques ?

Nous avons rencontré la Municipalité pour la première fois lors de l'institution du Parlement des jeunes. Puis, une deuxième fois, lors de sa visite de la plénière de décembre 2012. Le budget est accepté et octroyé par la Municipalité. Nous n'avons pour le moment aucune relation avec le Conseil communal, ni de relais politique avec des institutions morgiennes.

Avez-vous des projets qui ont déjà abouti ou en cours ?

Nous avons déjà deux projets totalement aboutis, réalisés l'été dernier.
La première commission organisa une activité à la piscine, réunissant les jeunes entre 13 et 20 ans, avec deux parties au programme.

- L'après-midi, un tournoi de volley
- Le soir, des breakdancers, des chanteurs et des DJs.

Il y eu un total 156 entrées. Pour sécuriser cette manifestation, nous avons fait appel à des Securitas. Les participants ont communiqué un bilan positif de cette soirée.
La seconde commission organisa une activité à vélo, le jour de la mobilité. Le parcours était fléché et, pour les enfants, un stand de création de barres de céréales les attendait. Par ailleurs, un rafraîchissement était offert à tous les participants sur un stand que nous avions organisé. De plus, deux patrouilleurs étaient postés près de chaque passage piéton pour assurer la sécurité des enfants. En tout, 50 personnes participèrent à l'événement.

Les projets en cours sont :

• Logo :	du Parlement des jeunes
• Site internet :	du Parlement des jeunes
• Improvisation :	remise en activité du cours d'impro de Beausobre
• Musique :	location d'une salle pour des orchestres de jeunes
• Travail sur transport scolaire :	enquête
• 18 ans :	acte de commémoration

Véronique Chaignat, chargée de communication

Jaiunprojet.ch

Pour des jeunes, passer de l'idée d'un projet à sa réalisation représente un « jeu » de patience, à l'instar d'un puzzle dont il s'agit d'imbriquer les différentes pièces jusqu'à voir se dessiner l'image finale. A un moment ou à un autre du projet, ces mêmes jeunes peuvent avoir besoin d'aide. A leur demande, les promoteurs projets-jeunesse de Jaiunprojet.ch (CVAJ) seront alors là pour les soutenir dans leurs démarches, les épauler dans les différentes étapes du développement de leur projet : conseils, partage d'expériences, guides pratiques, autant d'outils utiles pouvant contribuer à sa réussite.
Les promoteurs offrent également un service de conseils aux communes du canton en mettant à la disposition de celles-ci leurs compétences dans le développement de projets liés à la jeunesse, en particulier dans le domaine des expériences participatives (journées forum, conseils de jeunes, etc.). Cette action auprès des communes est articulée avec celle du répondant cantonal jeunesse, dont la mission est d'assurer le lien avec les personnes de référence désignées par les communes pour soutenir les activités de jeunesse (référents communaux).

En dix points, ce que nous pouvons faire pour vous :

- Un questionnaire sur les besoins des jeunes
- Un état des lieux de l'offre jeunesse existante
- L'accompagnement de projets de jeunes
- La mise en place d'un conseil des jeunes
- La mise à disposition de nos connaissances en gestion de projets
- Des rencontres adultes-jeunes sur mesure
- Des passerelles avec d'autres communes ou partenaires
- Des ateliers « gestion de projets » pour les jeunes
- L'organisation de conférences thématiques
- La mise sur pied de rencontres intergénérationnelles

Contact : Carmine Cioffi Promoteur de projets jeunesse jaiunprojet.ch
Un service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)
Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne
Tél. 021 624 30 43 ou 079 256 15 28
www.jaiunprojet.ch – www.facebook.com/jaiunprojet

Témoignage de Joann Dobler pour l'Association Urban Basket

Pourquoi avez-vous sollicité « J'ai un projet » ?
Créée en 2008, l'Association Urban Basket a organisé son premier tournoi de streetball en 2009. Lors de l'élaboration de ce premier événement, nous avons dû financer un budget de près de CHF 5000.–. Nous devions aussi nous faire connaître auprès du public. Nous avons donc contacté « J'ai un projet » pour répondre à ces deux impératifs.

Quelle aide concrète avez-vous reçue ?
Nous avons reçu un soutien financier qui nous a permis de ne pas perdre d'argent sur cette première édition. Nous avons également pu bénéficier des contacts et de l'expérience des personnes, qui nous ont soutenues au sein de « J'ai un projet », pour l'organisation d'une pareille manifestation.

Recommanderiez-vous cette aide à d'autres jeunes ?
Nous ne pouvons qu'encourager les jeunes qui ont un projet, quel qu'il soit à aller à la rencontre des animateurs. C'est une aide précieuse, tant au niveau financier que pour comprendre le fonctionnement de pareilles démarches. Depuis cette première collaboration nous avons organisé 10 tournois, et nous nous sommes implantés à Neuchâtel et Genève en plus de Morges. Sans « J'ai un projet » nous ne sommes pas certains que nous aurions pu continuer l'aventure.

Plus d'informations sur www.urbanbasket.ch

Propos recueillis par Véronique Chaignat,
chargée de communication